

**120e Réunion du Conseil Scolaire**

**19 février 2023**

**Rapport de la Présidence**

C’est avec un grand soulagement que je retourne à la présidence du Conseil scolaire après avoir été absent pendant quelques mois. Je remercie notre 1er vice-président, Denis Michaud, pour avoir pris la relève durant mon absence.

Ceci est ma première rencontre du Conseil avec notre nouvelle Directrice Générale de l’Éducation, Mme Selena Mell, et je saisis donc l’occasion de lui souhaiter la bienvenue de ma part. Mme Mell apporte des qualifications et de l’expérience qui seront d’un grand bénéfice à la province, tant à la Francophonie qu’au reste de la province.

La Francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador continue d’évoluer et de s’épanouir, et le conseil scolaire est privilégié de pouvoir l’accompagner durant cette période florissante de notre histoire. Nous nous efforçons tous les jours de répondre aux besoins de la communauté et de contribuer à la renforcer.

Ce début d’année 2023 est propice pour partager les plans du CSFP avec la communauté et il me fait donc plaisir de vous donner les grandes lignes de notre stratégie.

Parlons en premier des infrastructures. Nos deux grandes priorités dans ce domaine sont l’école Boréale à Happy Valley-Goose Bay et Rocher-du-Nord à St-Jean. L’école Boréale nécessite un agrandissement urgent et nous allons tout faire pour convaincre le gouvernement d’y investir le financement nécessaire. Pour ce qui est de Rocher-du-Nord, nous suivons les rénovations avec très grand intérêt et espérons pouvoir donner une mise à jour à la communauté bientôt.

Nous avons toujours des défis majeurs à recruter et des enseignants pour nos écoles et du personnel au siège social. Comme tout le monde le sait, l’économie nord-américaine souffre d’une pénurie de travailleurs en général, et la situation est encore pire pour le marché des enseignants francophones à travers le pays. Nous nous efforçons de remplir les postes vacants en deux temps. En premier lieu, nous assistons à des foires d’emploi, tant en présentiel qu’en virtuel. Et deuxièmement, nous travaillons avec le gouvernement provincial pour éliminer les barrières à l’emploi et pour créer des incitatifs pour recruter et retenir les enseignants.

Nous avons aussi appris, par le biais du dernier Recensement canadien, que les écoles française de notre province n’attirent qu’une minorité des enfants des ayants-droits. Donc, il existe un bassin important d’étudiants vivant dans nos communautés qui pourraient fréquenter nos écoles. Nous allons nous pencher sur cette question durant l’année dans le but de créer une stratégie promotionnelle pour informer les ayants-droits de la présence de nos écoles et de les encourager à y placer leurs enfants.

Nous travaillons avec le gouvernement provincial pour implanter des programmes de pré-maternelle dans nos écoles. Ces nouvelles classes coûteront dix dollars par jour aux parents et libèreront des places en garderies. Et parlant de garderies, nous travaillons avec le Centre de la Petite Enfance Francophone pour créer des nouvelles places à travers la province.

Une autre de nos priorités cette année sera de chercher du financement additionnel pour l’éducation en français à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous sommes en train de monter un dossier que nous présenterons au gouvernement provincial pour justifier un investissement additionnel à la Francophonie. Dans une province si majoritairement anglophone que la nôtre, nous avons besoin des ressources additionnelles pour contrer les forces de l’assimilation.

Nous sommes toujours en discussion avec le gouvernement au sujet de l’élection d’un nouveau conseil. La plupart des conseillers siégeant présentement sur le conseil sont là depuis 2016 et il est grand temps que la communauté ait la chance d’exercer son droit démocratique. Nous avons demandé au gouvernement de pouvoir faire les élections par la poste – ce qui permettrait aux Francophones d’à travers la province de voter – et de permettre aux non-citoyens qui ont des enfants dans nos écoles de voter, et ces deux changements nécessitent un changement aux règlements régissant les élections scolaires. Un règlement peut être changé par le Cabinet et n’a pas besoin d’être voté par la législature.

Le CSFP participera à la visite à St-Jean de l’émission *Le Réveil* de Radio-Canada (Halifax) la semaine du 27 février et j’invite la communauté à se mettre à l’écoute.

Le futur de l’éducation en français dans notre province est très prometteur. Votre conseil scolaire est là pour vous accompagner pour assurer que la Francophonie s’épanouisse et que nos enfants reçoivent une éducation de la plus haute qualité. Comme toujours, nous sommes ouverts à vos idées et vos suggestions, et nous vous invitons à vous impliquer pleinement dans le système scolaire.